



# Les bibliothèques publiques et le modèle politique français

« Il est très vrai que toutes les choses de ce monde ont un terme à leur existence. [...] Comme je parle des corps mixtes, telles les républiques et les religions, je dis que les altérations qui les ramènent à leurs origines servent à leur salut. »

(Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, III, 1)<sup>1</sup>

## CRISTINA ION

Bibliothèque nationale de France  
cristina.ion@bnf.fr

Cristina Ion est conservateur au département Philosophie, histoire, sciences de l'homme de la Bibliothèque nationale de France. Docteur de l'EHESS en études politiques, elle est l'auteur d'un livre, *La politique de Machiavel. Art de la guerre ou art de la paix ?* (Éditions de l'Académie Roumaine, 2008), et de plusieurs articles sur Machiavel et le machiavélisme.

Nul auteur politique n'a été plus sensible que Machiavel à la vie et à la mort des institutions. En historicisant radicalement le monde des affaires terrestres réglées par la politique, Machiavel a plongé les constructions humaines dans un univers hanté par la finitude, qu'elles ne peuvent espérer conjurer si ce n'est en revenant périodiquement à leurs débuts vertueux. Si l'action à court terme du prince est contrainte de s'adapter aux circonstances pour contourner les aléas du temps, les institutions, quant à elles, s'inscrivent dans un temps plus long, celui de la relation complexe qui s'engage constamment entre une humanité corruptible et les structures qui tentent de la lier. Machiavel était d'une nature inquiète, mais pas catastrophiste. S'il avait été bibliothécaire, il aurait sûrement orienté sa pensée vers la relation entre l'institution et la société, précisément pour la replacer dans le temps long qui devrait être le sien, l'arracher à cette obligation impérieuse et réflexive de « s'adapter ou mourir » qui semble caractériser de plus en plus, de nos jours, la gestion des bibliothèques<sup>2</sup>. Aller dans

le sens de l'histoire signifierait donc, en termes machiavéliens, sonder les changements de la société pour en tenir compte, certes, mais en revisitant les principes fondamentaux qui ont présidé à la naissance de la bibliothèque publique afin d'en mesurer l'actualité.

Les bibliothèques sont ces institutions qui, nées pour incarner la lecture publique dans un moment de consensus sur leur utilité, subissent à l'heure actuelle la pression d'évolutions sociales, économiques et politiques. Le consensus qui a rendu possible leur naissance révèle son caractère contingent. La relation entre l'institution et la société se situe donc, à plus d'un titre, au cœur du questionnement politique des bibliothèques, lesquelles ne peuvent exister en dehors des rapports qu'elles nouent avec leurs usagers, avec les pouvoirs centraux ou locaux ou avec l'opinion publique. En 2005, dans un article fixant les grands axes de la recherche sur les bibliothèques du point de vue des sciences politiques, Anne-Marie Bertrand écrivait : « *La place de la bibliothèque dans l'espace public, son articulation avec la société civile restent à étudier* »<sup>3</sup>. La réflexion

1. *Œuvres*, Robert Laffont, 1996, coll. « Bouquins », p. 370.

2. Voir John E. Buschman, *Dismantling the Public Sphere. Situating and Sustaining*

*Librarianship in the Age of the New Public Philosophy*, Libraries Unlimited, 2003, p. 86.

3. « Bibliothèque, politique et recherche », *BBF*, 2005, n° 2, p. 35-40. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-02-0035-006>

professionnelle se tourne aujourd'hui de plus en plus vers l'analyse de la place prise par les publics à la fois dans le discours idéologique véhiculé par la profession et dans l'interrogation théorique sur le modèle français de bibliothèque publique. Cela va au-delà de l'évaluation, nécessairement décevante, des activités de la bibliothèque par le prisme de la fréquentation. Dans ce qui suit, nous allons tenter d'apporter une contribution à cette réflexion en examinant les correspondances entre le modèle de bibliothèque et le modèle politique français, sous l'angle particulier de la relation entre l'institution de service public et la société.

## La bibliothèque dans la société

La « culture politique de la généralité », qui caractérise, selon Pierre Rosanvallon, le modèle politique français, n'est sans doute pas sans conséquences sur la relation entre la bibliothèque publique et la société<sup>4</sup>. Concept fort et discriminant, l'État représente un ordre normatif supérieur et apparaît comme une antithèse de la société<sup>5</sup>. S'il fallait faire une lecture antijacobine de l'histoire moderne des bibliothèques françaises, une lecture dans laquelle tiendrait une grande place l'affirmation des contre-pouvoirs locaux et de la société civile contre l'État seul acteur de l'intérêt commun, c'est dans la critique de la centralisation qu'elle trouverait sa meilleure formulation. Les bibliothèques qu'Eugène Morel appelait de ses vœux devaient être de véritables services publics édifés à travers des « centralisations minuscules », capables de don-

ner consistance aux réalités locales. Ainsi, l'État n'est pas au service de lui-même mais de l'utilité publique. Et Eugène Morel de dénoncer l'alliance perverse entre l'administration bureaucratique et la technocratie bibliothéconomique au détriment d'un public qui « ne compte pas, n'a aucun moyen de se faire entendre<sup>6</sup> ». Plus de cinq décennies plus tard, Jean Hassenforder constatait à son tour que l'une des causes du sous-développement des bibliothèques françaises en comparaison des bibliothèques anglo-saxonnes résidait dans la faiblesse des associations et des communautés locales : « Dans les pays anglo-saxons, le mouvement en faveur des bibliothèques publiques vient en quelque sorte des fondateurs de la société. Le rôle du pouvoir central reste limité<sup>7</sup>. »

Les temps ont changé depuis Eugène Morel et Jean Hassenforder. Les bibliothèques publiques sont devenues, avec la décentralisation, des institutions locales. Cependant, l'intervention de l'État demeure et, dans la profession, « la demande d'État comme juge de paix et référent » reste forte<sup>8</sup>. Aussi assistons-nous à une situation quelque peu paradoxale. D'une part, les bibliothécaires restent attachés aux principes d'expertise et de neutralité qui caractérisent le service public, se distinguant ainsi du monde politique, tout en prêtant le flanc à une critique des élites au nom de la démocratie, et se méfiant donc de toute ingérence partisane. D'autre part, la bibliothèque se retrouve au milieu d'un paysage politique complexifié, « triangle constitué par les élus-financiers, les usagers-électeurs et les bibliothécaires-offreurs du service<sup>9</sup> », où les certitudes ont

laissé la place à la négociation et à l'évaluation.

Si, sur le plan du système politique, il convient de s'interroger sur le degré d'enracinement du service public de bibliothèque dans les collectivités territoriales, sur le plan de la culture politique, on peut questionner la place réservée aux publics dans l'institution. De ce point de vue, « la distance avec l'usager semble [...] constitutive du modèle français<sup>10</sup> ». Pour expliquer cette constante, on a convoqué les rapports différents que le catholicisme et le protestantisme entretiennent avec le livre ; on a procédé à une critique sociologique de la démocratisation culturelle pour dénoncer la promotion de la culture légitime en bibliothèque ; enfin, on a entrepris une étude comparée des modèles de bibliothèque en France et dans les pays anglo-saxons. Comme pour leurs systèmes d'éducation respectifs, on pourrait dire que, si la bibliothèque publique aux États-Unis vise l'implication dans le monde et le développement des capacités d'action, en France, elle encourage le raisonnement adéquat sur le monde et dévoile les dangers de la superstition et de l'ignorance<sup>11</sup>. Et puisque la critique du jacobinisme nous guette inévitablement lorsque nous examinons la relation entre les institutions politiques et la société, nous pourrions étendre cette analyse à la relation entre les bibliothèques et leurs publics. La suspicion pèse en effet sur les instances représentatives et les corps intermédiaires, qui éloignent le peuple de l'expression de sa volonté. La même suspicion semble peser sur la représentation des usagers en bibliothèque : le modèle français de bibliothèque n'a jamais été « représentatif ». Sera-t-il un jour « participatif » ?

4. *Le modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Le Seuil, 2004, coll. « Points ». Voir également le compte rendu critique de Jean-Fabien Spitz : « La culture politique républicaine en question. Pierre Rosanvallon et la critique du "jacobinisme" français », *Raisons politiques*, n° 15, 2004, p. 111-124. En ligne : [www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2004-3.htm](http://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2004-3.htm)

5. Marc-Olivier Baruch, Vincent Duclert (dir.), *Serviteurs de l'État. Une histoire politique de l'administration française 1875-1945*, La Découverte, 2000.

6. *Bibliothèques. Essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes*, Mercure de France, 1908-1909, vol. 2, p. 111, 347 et 351.

7. *Développement comparé des bibliothèques publiques en France, en Grande Bretagne et aux États-Unis dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (1850-1914)*, Éditions du Cercle de la librairie, 1967, notamment p. 89-102.

8. Voir Anne-Marie Bertrand, *Bibliothèque publique et Public Library : essai de généalogie comparée*, Presses de l'Enssib, 2010, p. 82-84 et chapitre III, « Pouvoirs et bibliothèques ».

9. Jean-Pierre Durand, « L'effet générationnel : les directeurs de bibliothèques publiques »,

*BBF*, 2005, n° 3, p. 22-29. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-03-0022-004>

10. Christophe Evans, « La place des publics dans le modèle français : une approche sociologique », Anne-Marie Bertrand et coll., *Quel modèle de bibliothèque ?*, Presses de l'Enssib, 2008, p. 92.

11. Denis Meuret, *Gouverner l'école : une comparaison France/États-Unis*, PUF, 2007, p. 97-98.

## Cultures professionnelles, cultures politiques

Heureuse situation que celle des bibliothèques nordiques : s'adapter au changement social n'est pas pour elles une obligation, c'est une évidence. La bibliothèque est au service de la communauté qu'elle dessert, à l'écoute de ses besoins, partie prenante de la vie locale : « *Les bibliothèques doivent s'adapter aux changements survenus dans la société environnante et rechercher de nouvelles solutions. Leur but doit être d'améliorer leurs services en instaurant une meilleure collaboration avec les activités culturelles locales, une réponse à la demande en connaissances de la communauté et un dialogue plus étroit avec le public*<sup>12</sup>. » Les bibliothécaires finlandais formalisent la conjoncture actuelle comme un passage de la « bibliothèque classique » – bibliothèque « transactionnelle » fonctionnant en circuit fermé, statique, non compétitive, avec des services routiniers, s'adressant au public en général – à la « bibliothèque moderne », bibliothèque « relationnelle », ouverte, dynamique, flexible, compétitive, centrée sur l'utilisateur autonome, prenant en compte à la fois les individus et les groupes particuliers<sup>13</sup>. Ce n'est pas le modèle de bibliothèque qui doit changer, c'est le changement qui est pragmatiquement intégré au modèle de bibliothèque, pour autant qu'il reflète la diversité de la société, que la bibliothèque doit accueillir en son sein.

Les bibliothèques publiques françaises sont aujourd'hui à la recherche d'une nouvelle identité, comme si les bibliothécaires ne parvenaient pas à se contenter de ce nouveau réalisme pratique acquis à force de profession-

nalisation, de diversification des activités et de multiplication des projets locaux, au prix d'un renoncement « à l'idée de diriger impérialement toutes les batailles de la lecture<sup>14</sup> ». La nouvelle bibliothèque publique telle que l'imagine l'Association des bibliothécaires de France sera hybride, lieu de vie, orientée publics<sup>15</sup>. Anne-Marie Bertrand identifie deux étapes dans l'avènement de la « bibliothèque publique » : les pionniers du début du xx<sup>e</sup> siècle qui se sont élevés contre la bibliothèque savante, sous l'influence du modèle anglo-saxon de la Public Library; les militants qui ont promu la médiathèque dans les années 1960-1970 selon une promesse d'émancipation qui a pris la forme de la démocratisation culturelle et a été répercutée dans l'organisation des collections, des espaces et des services<sup>16</sup>.

Il se pourrait bien qu'une troisième étape soit en cours, qui renverse complètement la logique de l'offre pour marquer le passage du public comme objet au public comme acteur, et donc la fin de l'hétéronomie de la culture et de ses desservants. Cette postmodernité de la médiathèque voit émerger des notions comme la participation et la personnalisation, susceptibles d'installer les bibliothèques dans une relation directe avec leurs usagers, parallèlement aux glissements épistémologiques dans la constitution et l'appropriation des savoirs à l'ère numérique. Car le paradigme du public comme objet était fondé sur la croyance dans le progrès par la connaissance, à travers la médiation d'une élite savante, et sur l'effort pour la diffusion de la culture, dans lequel les sciences sociales étaient chargées de donner corps à une introuvable parole du public. Le modèle « diffusionniste » de la démocratisation culturelle

s'est essouffé avec la sortie du mythe de l'émancipation par la culture. On a pris ainsi acte de la disjonction radicale entre la bibliothèque et ceux auxquels elle s'adresse : les usagers sont imprévisibles devant l'offre institutionnelle (le « savoir-faire et la ruse »); la compétence revendiquée par les bibliothécaires est mise à mal par le dévoilement de la légitimité culturelle dont elle est l'instrument, puis par les critiques de la notion même de légitimité culturelle (l'« éclectisme », la « culture des individus »).

Les deux premiers projets de bibliothèque publique ont comporté une dimension politique forte. Le « modèle bibliothécaire du pluralisme cohérent » défendu par Eugène Morel est habité par l'esprit d'une démocratie républicaine, où les lecteurs sont également des électeurs<sup>17</sup>. La médiathèque, quant à elle, lieu d'accueil de nouveaux médias, ambitionnant d'élargir et de diversifier les publics, a partie liée avec la démocratie<sup>18</sup>. Avant d'examiner dans quelle mesure on est en droit de parler d'un projet politique pour le nouveau modèle de la bibliothèque « orientée publics », arrêtons-nous un instant sur la manière dont les évolutions des deux dernières décennies ont affecté les attitudes des professionnels. Car la légitimité est en train de changer de camp, le bibliothécaire se retire devant les publics, en réaction à un « bibliocentrisme » décrié. Plusieurs postures idéal-typiques en témoignent :

1. Une vision administrative tente de renouveler le service public à travers de nouvelles méthodes de gestion. L'association des usagers à la démarche de service est une tendance de fond dans l'administration. Chez les « *managers militants de la lecture publique*<sup>19</sup> », l'évaluation de la biblio-

12. « Library Plans for a Changing Society », *Scandinavian Public Library Quarterly*, n° 2/2010, p. 3 [traduit par nos soins].

13. « The Modern Library: Yesterday's Traditions are Today's Foundations », intervention de Kristina Virtanen (bibliothèque municipale d'Helsinki) au colloque « Le livre, la Roumanie et l'Europe », Bucarest, 20 au 23 septembre 2010. Voir compte rendu du colloque paru dans le *BBF*, 2011, n° 1, p. 85, disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0085-009>

14. Max Butlen, *Les politiques de la lecture et leurs acteurs*, INRP, 2008. Voir le chapitre « Les bibliothécaires : de l'enchantement à la marginalisation ? », p. 123-147.

15. Gilles Éboli, « De l'accès : la bibliothèque, lieu de l'accessibilité ? », *BBF*, 2009, n° 5, p. 6-10. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-05-0006-001>

16. Anne-Marie Bertrand, « Le modèle de bibliothèque, un concept pertinent ? », in *Quel modèle de bibliothèque ?*, op. cit., p. 10-24.

17. Robert Damien, « Procès et défense d'un modèle bibliothécaire de la démocratie », *BBF*, 2000, n° 5, p. 35-40. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-05-0035-001>

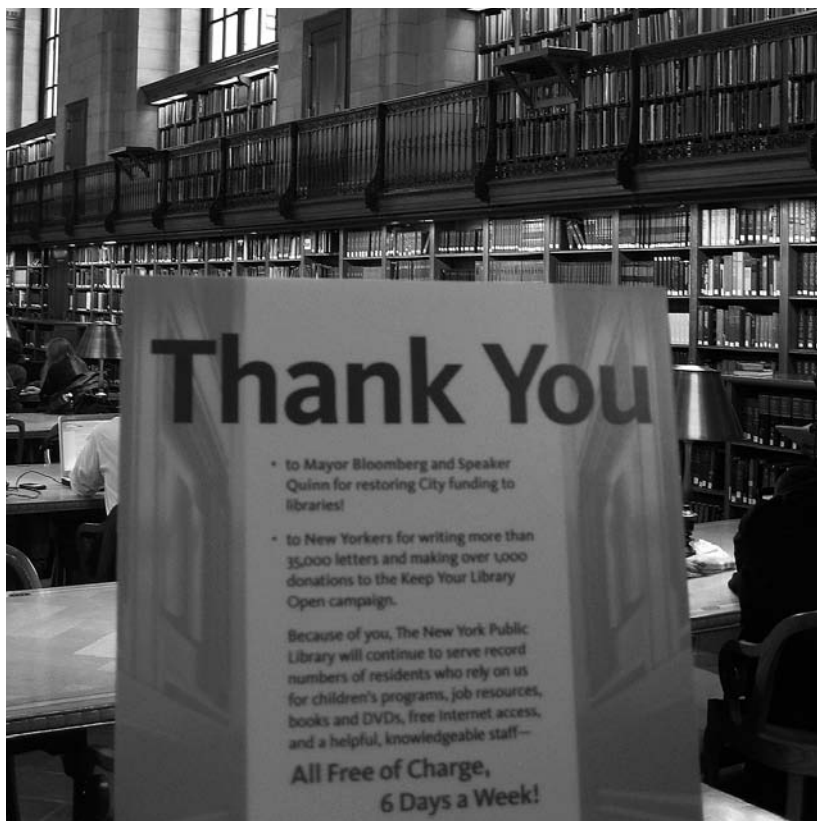
18. Michel Melot, « Le temps des médiathèques », in *Regards sur un demi-siècle. Cinquantenaire du Bulletin des bibliothèques de France*, numéro hors série, Enssib, 2006, p. 207-231.

19. Jean-Pierre Durand et coll., *Bibliothécaires en prospective*, Ministère de la Culture et de

thèque peut accompagner une politique exigeante de l'offre, mais introduit une culture du résultat dans un univers longtemps habitué à la seule définition des fins (la « démocratisation culturelle »), dans lequel l'évaluation était apportée de l'extérieur par les sciences sociales<sup>20</sup>. Cette orientation n'a pas manqué de susciter des critiques car « *en se focalisant ainsi sur la mesure des résultats, on évite plus facilement de se confronter à la question critique des fins*<sup>21</sup> ».

2. Une vision libérale tire les dernières conséquences de l'importation du modèle anglo-saxon en France. Le courant fondateur de la bibliothèque moderne tend ainsi à se débarrasser des particularités de son implantation française et évolue, pour partie, vers une conception attentive à la demande sociale car, « *dans son souci de décalage, la médiathèque a fini par se retrouver excentrée, peut-être un peu trop à l'écart du monde tel qu'il évolue*<sup>22</sup> ». Il faut donc « *redéfinir l'activité de la bibliothèque en fonction de ses publics*<sup>23</sup> ». Ainsi, la bibliothèque universaliste et encyclopédique, née au sein du modèle républicain d'intégration, est sommée de devenir plus représentative de la diversité sociale actuelle<sup>24</sup>.

3. Une vision technophile et démocratique se rapproche de la précédente en ceci qu'elle critique la biblio-



Cette pancarte à l'intérieur de la New York Public Library est assez significative des rapports entre la bibliothèque et son environnement sociopolitique aux États-Unis. © Cristina Iona

[Traduction : Merci au maire Bloomberg et à la présidente du conseil municipal Quinn d'avoir rétabli le financement municipal des bibliothèques ! Aux New-Yorkais d'avoir écrit plus de 35 000 lettres et fait plus de 1 000 dons lors de la campagne « Gardez votre bibliothèque ouverte ». Grâce à vous, la Bibliothèque publique de New York continuera à servir un nombre sans précédent d'habitants qui comptent sur nous pour la programmation jeunesse, les ressources pour les usagers en recherche d'emploi, les livres et les DVD, l'accès gratuit à l'internet et un personnel compétent et prêt à rendre service. Gratuitement, six jours par semaine !]

la Communication, Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS), 2006. En ligne : [www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/tdp\\_bibliotheques.pdf](http://www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/tdp_bibliotheques.pdf)

20. Thierry Giappiconi, « Les dimensions politiques et stratégiques de l'évaluation en bibliothèque », *BBF*, 2008, n° 3, p. 6-20. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-03-0006-001>

21. Bertrand Guillaume, « Indicateurs de performance dans le secteur public : entre illusion et perversité », *Cités*, n° 37/2009, dossier « L'idéologie de l'évaluation », p. 101-109.

22. Catherine Clément, « L'essoufflement du modèle : symptômes et causes », in *Quel modèle de bibliothèque ?*, op. cit., p. 68.

23. *Ibid.*

24. Voir Olivier Tacheau, *Bibliothèque publique et multiculturalisme aux États-Unis. Jalons pour repenser la situation française*, Mémoire d'étude pour l'obtention du diplôme de conservateur de bibliothèque sous la direction de Martine Poulain (1998). En ligne : [www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1602](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1602)

thèque en tant qu'institution coupée du public concret ; néanmoins, elle s'en écarte car ce qui lui importe, ce n'est pas la satisfaction d'une multiplicité de désirs individuels ou communautaires mais la valorisation de l'intelligence collective illustrée par la métaphore spatiale du réseau. Renvoyant à une organisation réticulaire, horizontale, le réseau s'inscrit ainsi en faux contre une organisation verticale, hiérarchique et bureaucratique. Plus qu'une forme de sociabilité (que désignent, par exemple, les « réseaux sociaux »), il est un véritable acteur de l'action collective : insaisissable, informel, acéphale, éphémère, intermittent, doté d'une faible identité, le réseau se distingue des structures classiques comme la communauté, la

clientèle, l'administration. L'arrivée du web participatif en bibliothèque, avec ses avantages et ses limites<sup>25</sup>, représente sans doute un saut qualitatif dans la manière dont on peut concevoir la relation entre la bibliothèque et la société.

4. Enfin, une vision engagée est reconduite dans le souci de réduire les inégalités qui affectent l'accès aux savoirs et de souligner le rôle de la bibliothèque dans la construction de l'autonomie individuelle et du lien social. Ainsi, le « *débat [...] entre qualité*

25. Voir les considérations de Bertrand Calenge dans : Muriel Amar et Véronique Mesguich (dir.), *Le web 2.0 en bibliothèques. Quels services ? Quels usages ?*, Éditions du Cercle de la librairie, 2009, p. 185-189.

des lectures et quantité des lecteurs<sup>26</sup> » est lui aussi reconduit, et, avec lui, le procès fait à la bibliothèque envisagée « comme sanctuaire d'une certaine conception de la culture<sup>27</sup> ».

Malgré la diversité de ces courants à l'intérieur de l'institution, le consensus public sur l'utilité sociale des bibliothèques ne semble pas vraiment menacé : « les Français sont unanimes à souligner l'utilité des bibliothèques et médiathèques municipales<sup>28</sup> » et l'idée qu'elles puissent fermer leur paraît extravagante. L'offre ou la demande, les citoyens ou les consommateurs, les réalités concrètes ou les fins illusives, les collections ou les services, changer la société ou s'adapter au changement : autant de dilemmes qui sont apparus dans le sillage de la modernisation de la bibliothèque publique française. Celle-ci s'est toujours pensée comme une institution séparée de la société, la « faiblesse de l'institution » étant fréquemment évoquée pour expliquer son échec à transformer son environnement. Si, comme nous le présumons, un pas de plus est en train d'être franchi dans l'évolution de la relation entre la bibliothèque et ses publics, quel est le projet politique qui l'accompagne ? Pour le dire autrement, la bibliothèque publique est-elle soluble dans la fiction d'une société autoréglée ?

## Faut-il brûler le modèle politique français ?

Écoutons donc Machiavel et revenons aux principes fondateurs de la bibliothèque publique, laquelle est inséparable du projet d'instruction du citoyen né avec les Lumières. Des

institutions comme la bibliothèque sont capables de préparer les individus indépendants et privés à devenir des citoyens responsables envers la chose publique. En étudiant les rapports entre bibliothèque et société, nous avons suivi l'hypothèse tocquevillienne de la société civile contre l'État. Dans cette perspective, la société n'a pas besoin d'un référent extérieur pour s'instituer et faire sens, il importe pour sa liberté de transformer la matrice universelle et abstraite du politique par la négociation, le pluralisme, le compromis entre intérêts particuliers. Tocqueville insiste sur l'importance des échelons locaux et de la vie associative comme vecteurs de la démocratie et de la liberté, et les bibliothèques ont évidemment leur place dans cette configuration. Si Tocqueville privilégie l'autonomie de la société face aux institutions politiques, Machiavel pour sa part insiste sur l'importance de la forme politique de la société. Selon l'hypothèse machiavélienne, les constructions politiques sont lisibles à partir des catégories de la société, elles en forgent le caractère en même temps qu'elles sont forgées par elles. La citoyenneté jette un pont entre les deux registres, et les bibliothèques constituent le relais à travers lequel les usagers peuvent s'accomplir comme citoyens sans se trahir comme individus. Elles ne sauraient donc se concevoir contre ou en dehors de la cité.

Que l'on soit tocquevillien ou machiavélien, que la bibliothèque soit donc une institution sociale susceptible de préserver la liberté politique ou une institution politique susceptible d'assurer l'égalité citoyenne, une notion reste incontournable, celle d'espace public. Si bien que la nouvelle bibliothèque « orientée publics », en train d'émerger lentement des interrogations identitaires qui marquent la postmodernité de la médiathèque, s'en fait régulièrement l'écho. La bibliothèque « troisième lieu » est présentée comme offrant « un cadre propice à l'échange, aux débats publics<sup>29</sup> ». La bibliothèque 2.0, quant à

elle, tente de trouver sa place dans la « cité numérique » qui se recompose sous la forme du réseau<sup>30</sup>. Dire que la bibliothèque fait partie de l'espace public, ce « forum où les personnes privées rassemblées en un public s'approprieraient à contraindre le pouvoir de se justifier face à une opinion publique<sup>31</sup> », c'est dire que la bibliothèque occupe cette place particulière, différente à la fois de la société et du pouvoir politique, d'où elle contribue à instruire et à informer celle-là pour déjouer la propension de celui-ci à s'abriter derrière la raison d'État. Peut-on dès lors envisager que la bibliothèque se retire de l'espace public pour devenir une maille de la société de marché ? Car, en plus des empiètements du pouvoir politique, l'espace public, notion abstraite et formelle, a souvent été invité à se confronter à la réalité sociale. De cette confrontation sont nées des objections fécondes. On a ainsi dénoncé les inégalités socioculturelles étouffées par la complicité de l'institution avec la culture dominante. On a également reconnu l'individualisation d'une société qui cherche à s'exprimer et à trouver satisfaction dans ses aspirations diverses, réactivant ainsi le spectre d'un effritement de la conscience publique et d'un repli généralisé sur la sphère privée. Pour que les bibliothèques continuent d'occuper leur place dans l'espace public, sans doute faut-il maintenir vivante cette confrontation, se réappropriant leurs missions pour réinventer le récit de l'égalité. Il faut aussi contribuer à bâtir des politiques publiques plus justes et plus adaptées, en rattachant par exemple la question de la bibliothèque au projet politique d'une démocratie participative, pour réinventer la légitimité de l'institution. ●

Janvier 2011

26. Martine Poulain, « Retourner à Tocqueville pour comprendre l'histoire comparée des bibliothèques américaines et françaises au XIX<sup>e</sup> siècle », *BBF*, 2002, n° 5, p. 72. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-05-0066-001>

27. Claude Poissenot, *La nouvelle bibliothèque. Contribution pour la bibliothèque de demain*, Territorial éditions, 2009, p. 24.

28. Bruno Maresca, avec la coll. de Christophe Evans et Françoise Gaudet, *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet*, Bibliothèque publique d'information/Centre Pompidou, 2008, p. 148.

29. Mathilde Servet, « Les bibliothèques troisième lieu : une nouvelle génération

d'établissements culturels », *BBF*, 2010, n° 4, p. 58. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001>

30. Louise Merzeau, « Du nouage au nuage : espaces publics numériques », *Médium*, n° 20-21, 2009. En ligne : [www.merzeau.net/txt/mediation/nouage-nuage.html](http://www.merzeau.net/txt/mediation/nouage-nuage.html)

31. Jürgen Habermas, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, traduction française, Payot, 1962, p. 36.